



## Audience prud' homme preuve non exploitée

Par nanay, le **06/06/2017** à **17:28**

Bonjour

J ai eu mon audience le 02/06/17 face a mon ex employeur qui m' a licencie alors que j etais en accident de travail. Lui dit qu il n etait pas au courant qu il considere mon absence comme un abandon de poste alors que j ai eu mon accident devant lui qu il l a declare a lz cpam qui revonnait mon accident de travail. J ai bien communique a mon avocat la preuve de l accuse reception de teletransmission de la declaration a mon avocat mais elle n a pas voulu l exploiter sous pretexte que ce n est pas une preuve.

Qu en pensez vous

Cordialement